

**PARTICIPATION AUX FRAIS PEDAGOGIQUES
AVEC OU SANS INTERNAT STAGE 2017 (41^e stage)**

PRIX EN EUROS

I – EN FONCTION DE QUOTIENT FAMILIAL

1 – FRAIS PEDAGOGIQUES (Externat seul)

*Les tarifs 2018
seront donnés le
20 janvier 2018*

	Tranches de Quotient Familial	Exemple : Références ressources 1 Famille avec 1 Enfant	Inscription + carte de membre	Frais pédagogiques (externat seul)	Total en euros
Tranche A	0 à 427	R <= 1068	37,50 +	234,50 =	272,00
Tranche B	428 à 610	1069 à 1525	37,50 +	268,00 =	305,50
Tranche C	611 à 824	1526 à 2059	37,50 +	301,50 =	339,00
Tranche D	825 à 1037	2060 à 2592	37,50 +	318,25 =	355,75
Tranche E	+ 1038	+ 2595	37,50 +	335,00 =	372,50

Note : pas de réduction sur les 37,50 €

2 – FRAIS PEDAGOGIQUES + INTERNAT

	Tranches de Quotient Familial	Exemple : Références ressources 1 Famille avec 1 Enfant	Inscription + carte de membre	Frais pédagogiques Externat seul	Internat seul	Total en euros
Tranche A	0 à 427	R <= 1068	37,50 +	234,50 +	220,15 =	492,15
Tranche B	428 à 610	1069 à 1525	37,50 +	268,00 +	251,60 =	557,10
Tranche C	611 à 824	1526 à 2059	37,50 +	301,50 +	283,05 =	622,05
Tranche D	825 à 1037	2060 à 2592	37,50 +	318,25 +	298,78 =	654,53
Tranche E	+ 1038	+ 2595	37,50 +	335,00 +	314,50 =	687,50

Note : pas de réduction sur les 37,50 €

3 – FRAIS PEDAGOGIQUES POUR STAGE PARTIEL

Tranche A = 10 cours ⇒ 158,90 € ; 5 cours ⇒ 96,60 € ; 1 cours ⇒ 38,50 €
 Tranche B = 10 cours ⇒ 181,60 € ; 5 cours ⇒ 110,40 € ; 1 cours ⇒ 44,00 €
 Tranche C = 10 cours ⇒ 204,30 € ; 5 cours ⇒ 124,20 € ; 1 cours ⇒ 49,50 €
 Tranche D = 10 cours ⇒ 215,65 € ; 5 cours ⇒ 131,10 € ; 1 cours ⇒ 50,25 €
 Tranche E = 10 cours ⇒ 227,00 € ; 5 cours ⇒ 138,00 € ; 1 cours ⇒ 55,00 €

Note : pas de réduction sur les 37,50 €

Ajouter à chaque fois les 37,50 € d'inscription et carte de membre

4 – AUDITEUR LIBRE : STAGE COMPLET POUR RECYCLAGE DES PROFESSEURS

Tranche A = 140 € ; Tranche B = 160 € ; Tranche C = 180 € ;
 Tranche D = 190 € ; Tranche E = 200 € ;

Ajouter à chaque fois les 37,50 € d'inscription et carte de membre (pas de réduction sur les 37,50 €)

5 – MAMAN ACCOMPAGNATRICE EN INTERNAT (OU GRAND MERE, SŒUR AÎNÉE OU NOUNOU ...)

Prix Internat Seul + Carte de Parente Accompagnatrice + Carte de Membre. (pas de réduction sur la carte de membre)

Note : pas de réduction sur les 37,50 € d'Inscription et Carte de Membre

II – AUTRES PROPOSITIONS ET PRIX

Vous pouvez aussi : ne pas tenir compte des tarifs selon le Quotient Familial et opter pour une autre forme de règlement qui peut être plus avantageuse.

- Retenez dès maintenant votre inscription, et pour toutes inscriptions reçues avant le 12 mai 2017, une réduction de 20% sera accordée. Puis jusqu'au 5 juin 2017, 10%. (Prendre dans les grilles les tarifs E comme base de calcul.)

NOTA = ces réductions doivent être considérées comme une bourse partielle des frais pédagogiques, avec ou sans internat.

Pour les familles en grandes difficultés, des bourses complémentaires sont offertes. Sous certaines conditions En faire la demande.

Calcul Q.F. CAF si vous optez pour la participation ① (selon le quotient familial) :

Revenus annuels 2016 , divisés par le nombre de parts.

12 mois

Revenus : salaires, retraites, assédic, pensions, indemnités, allocations sociales, prestations familiales.

Nombre de parts : 2 parts pour 1 ou 2 adultes, 1/2 part par enfant, 1 part pour 3^e enfant, 1/2 part pour les suivants.

Documents à fournir (l'absence de tout document entrainera systématiquement l'application du tarif maximum) :

- **Familles allocataires** – Caisse d'Allocations Familiales

Joindre une attestation portant indication de votre quotient familial (pour obtenir une attestation, utiliser le serveur vocal de la CAF : Service ALLOCAF disponible 24h sur 24).

- **Autres familles** (MSA et autres)

- Le dernier avis des prestations familiales y compris APL ou Allocations de Logement (Mutualité Sociale agricole) ou le dernier bulletin de salaire avec indication du montant des prestations familiales.

- Pour les artisans et commerçants, fiche établissant le forfait.

- La dernière feuille d'impôt sur le revenu ou sa photocopie (avis d'imposition ou justificatif de ressources de l'année 2016, sinon 2015).

**A partir de la 3^e personne d'une même famille,
quel que soit le mode choisi,**

les droits d'inscription et de membre sont gratuits pour cette 3^e personne

- **Demi-pension** : Prix d'un repas (selon le Quotient familial)

Tarifs
inchangés
depuis 2010

{

- Tarif A = 7,50 €
- Tarif B = 9,60 €
- Tarif C = 10,80 €
- Tarif D = 11,40 €
- Tarif E = 12 €

- **Coût pour les accompagnateurs** : 78 € par personne ; 2^e parent : 37 €.

L'(es) { accompagnateur(s) } peut(vent) assister aux cours de leur(s) enfant(s), uniquement.
{ accompagnatrice(s) }

Familles en difficulté : réduction allant jusqu'à la gratuité complète (Voir conditions préalables et justificatifs)